



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 décembre 2021
N°1818

Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics félicite les douaniers de Bourges pour la saisie exceptionnelle de plus d'une tonne de résine de cannabis

Le 2 décembre 2021, les agents de la brigade des douanes de Bourges ont procédé à une saisie exceptionnelle de près de 1052 kilos de pollen de cannabis.

En mission sur l'autoroute A10, les douaniers de Bourges ont décidé de contrôler un poids-lourd immatriculé en Espagne, stationné au sein du parc d'activités Pôle 45 de Saran.

Après échange avec le chauffeur, la brigade procède à la fouille de la remorque. En l'ouvrant, les agents des douanes découvrent un chargement composé de cartons de paquets de chips.

Le contrôle physique approfondi de ce dernier permet d'identifier rapidement la présence de marchandises de fraude ; du pollen de cannabis conditionné dans des valises en toile de jute synthétiques, dites « valises marocaines ».

La fouille complète du camion révélera la présence de près de **1052 kilos de pollen de cannabis**, représentant une valeur totale de **10,5 millions d'euros** sur le marché illicite de la revente de stupéfiants.

Le 3 décembre 2021, Le conducteur a été remis à la DTPJ d'Orléans (45) et sera selon toute probabilité jugé en comparution à délai différé dans les prochaines semaines.

Olivier Dussopt a déclaré : *« Je félicite les douanières et les douaniers de Bourges pour cette importante saisie de drogues qui rappelle que la douane agit, avec force, sur tout le territoire français pour protéger nos concitoyens et notre économie. Cet engagement permanent illustre, à nouveau, le combat mené par la douane, administration de la frontière et de la marchandise, contre tous les trafics illicites portant atteinte à la France ».*

POUR ALLER PLUS LOIN

Photos de la saisie : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/14ND00>

Crédit : Douane française

Bureau de la communication : 01 57 53 41 03 – presse@douane.finances.gouv.fr